



## LES AVANTAGES DE LA FORMATION «POST-PERMIS»



### LES AVANTAGES DE LA FORMATION POST-PERMIS

Cette formation qui ne peut être dispensée que par un établissement disposant du label qualité est réservée aux conducteurs volontaires titulaires d'un premier permis de conduire depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois. **Cette formation a pour objectif de renforcer les compétences acquises par les jeunes conducteurs volontaires. Cette formation « post permis » permet à ceux qui la suivent une réduction du délai probatoire de 3 à 2 ans (1 an et demi pour ceux qui suivent la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite).** Cette formation théorique de 7 heures se déroule en salle par groupe de 6 à 12 élèves maximum.

#### 1) LES PERSONNES POUVANT DISPENSER CETTE FORMATION AUX JEUNES CONDUCTEURS

**ATTENTION : Cette formation ne peut être dispensée que par des établissements de la conduite disposant du label qualité prévu par l'arrêté du 26 février 2018.**

Par ailleurs, cette formation ne peut être également réalisée que par un enseignant de la conduite ayant suivi une formation spécifique de 3 jours.

Toutes nos auto-écoles LARGER sont labellisées depuis le 31 octobre 2018 et nous disposons d'enseignants spécialement qualifiés pour dispenser cette formation.

#### 2) LES PERSONNES CONCERNÉES PAR LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE

**Cette formation post permis s'adresse aux conducteurs volontaires titulaires d'un premier permis de conduire depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois** souhaitant renforcer les compétences acquises lors de la formation pratique et bénéficier de la réduction du délai probatoire de 3 à 2 ans (1 an et demi pour ceux qui suivent la filière de l'apprentissage anticipé de la conduite).

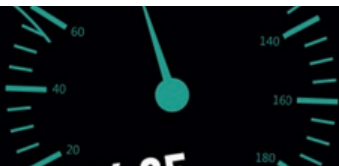
#### 3) LES CONDITIONS POUR SUIVRE LA FORMATION

Pour pouvoir suivre la formation le jeune conducteur doit :

- **Être volontaire**, la formation n'étant pas obligatoire
- **Être titulaire d'un premier permis de conduire** depuis au moins 6 mois et au plus 12 mois (A1, A2, B1 ou B)
- **Ne doit pas avoir commis, pendant la période probatoire, d'infractions** ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.

Mon permis en  
toute confiance !

conduite



#### 4) LE CONTENU DE LA FORMATION POST PERMIS

**La formation, d'une durée de 7 heures, se déroule sur une seule et même journée** et comprend :

Une formation théorique dispensée en matinée d'une durée de 4 heures destinée à améliorer auprès des jeunes conducteurs leur compréhension et leur gestion des situations de conduite complexes - Présentation de la formation - Questionnaire d'entrée en formation, constitution des groupes, traitement du questionnaire d'autoévaluation - Evaluation individuelle et discussion autour de la perception des risques - Etude de situations complexes de conduite Une formation théorique dispensée en après-midi d'une durée de 3 heures visant à rendre le déplacement des conducteurs novices plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables et par des stratégies de mobilité. - Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes : Travail à partir de situations types - Choix de mobilité - Influences - modes alternatifs de déplacement - questions environnementales - Bilan avec engagement

**À l'issue de la formation post permis, une attestation de suivi de formation complémentaire est remise aux participants.**

#### 5) À QUEL MOMENT DE L'ANNÉE PUIS-JE DÉBUTER LA FORMATION POST-PERMIS POUR CONDUCTEURS NOVICES ?

**La formation complémentaire jeune conducteur se déroule tout l'année. Il vous suffit de réserver en ligne ou vous rendre dans l'une de nos agences.**

#### 6) QUELLES AUTO-ÉCOLES PEUVENT SE CHARGER DE FAIRE LA FORMATION POUR LES JEUNES CONDUCTEURS ?

**Attention : Seules les écoles de conduite labellisées (label délivré par l'Etat ou reconnu équivalent) sont habilitées à dispenser la formation post-permis jeunes conducteurs. Par ailleurs, cette formation ne peut être dispensée que par des enseignants de la conduite ayant suivi une formation spécifique de 3 jours.**

mis à jour en 06.2024

Mon permis en  
toute confiance !

conduite

